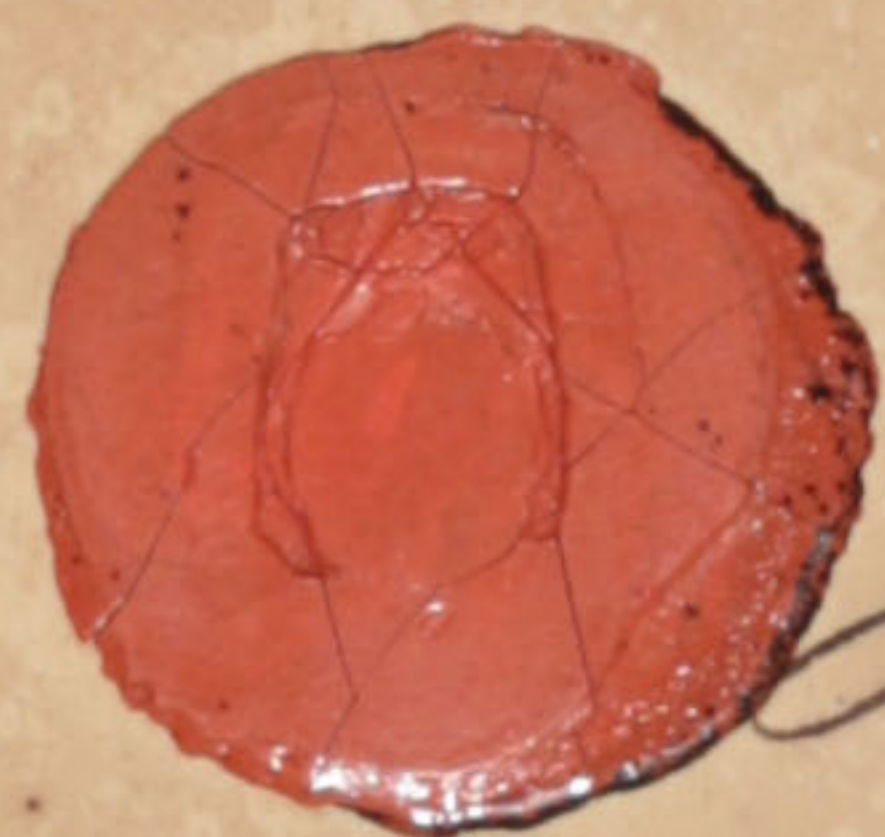


Les Soussignés s'étant réunis afin  
de procéder en vertu de leurs Pleins  
Pouvoirs à l'échange des Ratifications  
du Traité de Commerce fait à Rio de  
Janeiro entre Sa Majesté l'Empereur  
du Brésil et le Sénat de la Ville libre  
de Bremen, les ratifications respectives  
du dit Instrument (après avoir été  
lues et bien examinées) ont été  
échangées effectivement dans les  
formes usitées.

En foi de quoi, ils ont signé, en  
double, le présent Acte d'échange et  
y ont apposé le cachet de leurs armes.  
Fait à Londres, le 14 Mars 1828.



Georgius



Habayana